

> Les Règles d'Or

1. Une **présence régulière et assidue est nécessaire**, la danse est une discipline évolutive et progressive.
2. Les élèves doivent arriver environ 5 minutes avant le début du cours, afin de se préparer sereinement. Si Lisa est en retard ou que le cours précédent n'est pas encore terminé, merci de patienter calmement et dans le silence, afin de respecter le bon déroulement des séances.
3. Si vous êtes absents ou en retard, prévenez-nous au **06.37.45.00.26** (Marion), sur Facebook : **Compagnie Art'Danse** ou par mail : **CompagnieArtDanse@gmail.com**. **Trop d'absences durant l'année peuvent engendrer une exclusion.**

> Informations pour les parents/élèves

1. INSCRIPTIONS

L'inscription à la Compagnie Art'Danse est valable pour l'année entière. Merci de nous remettre l'ensemble des documents demandés dès la rentrée, idéalement entre septembre et octobre.

Pièces à fournir :

- Bulletin d'inscription complété et signé + autorisation de droit à l'image (photos, vidéos, réseaux sociaux, journal...)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile ou scolaire
- Formulaire CERFA santé (fiche sanitaire de liaison)
- Règlement en espèces ou chèques.

2. PAIEMENT

Modes de règlement

- **Par chèque(s)/en ligne** : en un ou plusieurs versements
- **En espèces** : en une seule fois (règlement total obligatoire)

Si vous choisissez de payer en plusieurs fois, **tous les chèques doivent être remis dès septembre/octobre.**

En ligne : Les règlements se font sur HelloAsso, disponible sur notre site internet compagnieartdanse.fr. Paiement en 1x, 3x ou 10x possible. Pour les paiements en ligne en 3x et 10x, règlement de l'inscription obligatoirement entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre. La 2^{ème} échéance automatique interviendra le 05.11 (date non modifiable). **Passé le mois d'octobre, les paiements en ligne en 3x et 10x ne seront plus disponibles.**

Échéancier

- Les encaissements débutent à partir du 1er octobre.
- Pour les paiements en ligne, règlement de l'inscription obligatoirement avant le 31 octobre. La 2^{ème} échéance automatique débute en novembre.
- Les chèques sont déposés entre le 1er et le 15 de chaque mois, sauf en décembre (sauf demande de votre part).

En cas de non-paiement

En cas de retard de règlement malgré plusieurs relances, nous serons contraints de suspendre l'accès aux cours et au gala. Une date limite est fixée au 15 juin. Si à cette date les sommes dues ne sont pas réglées, une exclusion pourra être prononcée.

Nous engageons des frais importants (costumes, accessoires...) pour chaque élève. Il est donc essentiel que chacun respecte ses engagements, par respect pour le travail fourni et pour l'équité entre familles.

Inscription l'année suivante

Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée si l'année précédente n'a pas été entièrement réglée, sauf si la totalité du solde est versée dès septembre.

Pass'Sport & remboursements CE

L'association n'est pas éligible au Pass'Sport, ce dispositif étant réservé aux structures affiliées à une fédération ou disposant d'un agrément ministériel. En revanche, si vous bénéficiez d'un comité d'entreprise (CE), nous pouvons vous fournir une attestation de paiement pour permettre un éventuel remboursement (partiel ou total).

Remboursement des cours

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt volontaire et anticipé, même si des chèques ne sont pas encore encaissés. En cas d'arrêt pour raison médicale, un remboursement partiel pourra être étudié sur présentation d'un justificatif médical.

3. ATTRIBUTION DES GROUPES

Lisa décide de l'affectation de chaque élève dans un groupe, en tenant compte principalement du niveau technique mais aussi de l'âge. Même si l'âge peut orienter vers un certain groupe, le niveau reste le critère essentiel : un élève ne pourra pas intégrer un groupe supérieur s'il ne maîtrise pas les compétences requises, afin de garantir un bon apprentissage pour tous.

4. DÉROULEMENT DES COURS ET VACANCES

Les cours se déroulent dans un esprit de respect mutuel, calme et bonne humeur. Aucun jugement ni critique ne sont tolérés afin d'assurer le bien-être de tous : enfants, Lisa et bénévoles. Si la situation l'exige, nous pourrions hausser le ton pour rétablir le calme. En cas de besoin, un élève pourra être isolé quelques minutes pour se calmer, toujours avec respect et bienveillance.

Présence des parents

Lors des cours d'essai en septembre, les parents peuvent accompagner leur enfant et rester dans la salle.

À partir du 1er octobre, date de fin des essais, la présence des parents en cours n'est plus autorisée, afin de favoriser la concentration des élèves. Une exception est prévue pour les nouveaux élèves arrivant en cours d'année, dont les parents peuvent assister au premier cours d'essai.

Vacances et rattrapages

Les cours ont lieu jusqu'à la semaine précédant les vacances scolaires, y compris le samedi.

Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires, sauf pour les groupes des adultes, des grandes et des ados, Lisa peut décider d'organiser des séances pendant ces périodes, en accord avec les élèves.

Des cours de rattrapage ou supplémentaires peuvent être programmés pendant les vacances (notamment de janvier à juin) pour avancer ou approfondir les chorégraphies. Dans ce cas, vous serez informés à l'avance.

COURS DE KPOP

L'association propose un cours de KPOP destiné aux élèves âgés de 15 ans et plus. Le cours de KPOP ne constitue pas une activité indépendante et ne peut faire l'objet d'une inscription seule. Il s'agit d'un cours complémentaire intégré au cursus de danse moderne. Pour participer au cours de KPOP, l'élève doit obligatoirement être inscrit au cours de danse moderne intermédiaire. Il se déroule à la suite de celui-ci et réunit les élèves des groupes intermédiaires et avancés. Cette organisation pédagogique a pour objectif de permettre aux élèves d'acquies et de consolider les bases techniques nécessaires à la pratique de la danse, favorisant ainsi leur progression et leur aisance dans le style KPOP.

5. TENUE ADAPTÉE

Pour garantir confort et sécurité pendant les cours, les élèves doivent porter une tenue adaptée à la danse : legging, short, t-shirt, brassière, jupette de danse, selon leur préférence.

Les cheveux doivent être attachés afin de ne pas gêner les mouvements. Merci également de prévoir une bouteille d'eau pour rester bien hydraté. Pour des raisons de sécurité et de confort, **les jeans, shorts en jean, boucles d'oreilles pendantes et colliers longs sont interdits.**

En hiver, les locaux municipaux sont peu isolés et le chauffage limité. Nous vous recommandons donc de bien vous couvrir avec : jogging, sweat-shirts, grosses chaussettes... pour éviter le froid.

6. COMMUNICATION ASSO-PARENTS-ELEVES

Nous communiquons principalement avec les familles par SMS et via notre page Facebook pour toutes les informations importantes (cours, événements, changements d'horaires). Ces informations sont également données directement aux élèves pendant les cours.

Pour le **groupe des grandes**, une partie des informations (cours supplémentaires, répétitions, événements) est communiquée directement aux élèves lors des cours, mais aussi via notre groupe Snapchat. Nous les impliquons activement dans la vie de l'association (costumes, décorations, chorégraphies...), tout en cherchant à les responsabiliser autant que possible.

Nous faisons notre possible pour informer les parents, mais certaines informations (ex. ajout de cours) peuvent leur parvenir uniquement par le biais des élèves. Il est donc indispensable que chaque élève relaie ces informations à ses parents ou responsables légaux, qui doivent s'assurer de rester informés en consultant régulièrement leur enfant et en contactant l'association si besoin.

7. COSTUMES

Pour les élèves pratiquant la danse orientale, le costume est à la charge des familles. Nous préférons vous laisser le choix du costume, afin qu'il corresponde parfaitement à la taille et aux goûts de votre enfant.

Vous pouvez trouver des costumes à différents prix sur ces sites : **orientaldiscount.net — aliexpress.com — amazon.fr — vinted.fr**
Il est impératif d'avoir le costume avant le mois de décembre, car nous participons au Téléthon début décembre.

Au cours de l'année, nous vous demanderons également de fournir des vêtements basiques (legging noir, short noir, brassière noire, t-shirt blanc ou coloré, etc.).

8. EVENEMENTS ET GALA

Chaque année, début décembre, nous participons au Téléthon organisé par la Mairie de Marenes, à la Salle Polyvalente.

Nous organisons également notre gala de danse annuel, généralement entre mi-juin et début juillet, en fonction des disponibilités du Sémaphore de Bourcefranc. Depuis 2026, le gala est présenté sur deux représentations (samedi et dimanche). **La participation au gala implique une présence obligatoire aux deux représentations.** En raison des placements scéniques, des chorégraphies, de la gestion des costumes et du respect du travail collectif, **toute absence à l'une des représentations entraîne automatiquement l'annulation de la participation de l'élève au gala dans son intégralité.** Cette mesure vise à garantir la qualité du spectacle et le bon déroulement de l'événement. L'absence au gala n'a aucune incidence sur l'inscription de l'élève au sein de l'association ni sur sa participation aux cours tout au long de l'année.

Vous déposerez votre enfant maquillé et coiffé, selon nos consignes avant le début du spectacle. Les parents ne sont pas autorisés à rester ni dans la salle, ni dans les coulisses. Les places seront à acheter à l'avance sur le site d'HelloAsso. Pour garder un souvenir de cette soirée, des clés USB contenant les photos et la vidéo du gala seront mises en vente.

Les élèves du groupe des Minis (éveil) participent au gala sous la forme d'une courte présentation de quelques minutes en ouverture du spectacle. Afin de permettre à leurs parents d'assister à ce moment important, l'association offre deux places de spectacle aux parents. Toute place supplémentaire devra être achetée selon les modalités habituelles.

9. RÉPÉTITIONS GÉNÉRALES

Chaque année, avant le spectacle de fin d'année, nous organisons plusieurs répétitions générales au mois de mai et se poursuivent tout au long du mois de juin, le dimanche. Ces moments sont très appréciés des élèves, qui en profitent pour partager un pique-nique sur place selon le planning établi, favorisant ainsi les rencontres et la complicité entre les groupes.

Participation aux répétitions

Environ **5 à 6 répétitions** sont organisées chaque année (ce nombre peut varier). Nous vous demandons d'emmener votre enfant à **au moins 3 à 4 répétitions**, qui sont essentielles au bon déroulement du spectacle.

Un planning précis est établi pour permettre à tous les groupes et disciplines de se retrouver ensemble et de finaliser les chorégraphies.

Répétition générale sur scène

La veille du spectacle, une **répétition générale sur scène**, en costume et obligatoire, a lieu au Sémaphore de Bourcefranc. Pour cette répétition comme pour le spectacle, les parents ne sont pas autorisés à rester ni à entrer dans la salle.

10. LISA ET LES BÉNÉVOLES

Nous vous rappelons que Lisa est en charge des cours, des élèves et des chorégraphies tout au long de l'année. Elle ne gère pas les inscriptions, les paiements, ni les démarches administratives. Pour toute question relative à ces sujets, merci de vous adresser directement à Marion.

📞 À noter : les SMS et messages d'information sont envoyés par Marion, et non par Lisa.

Il est possible que Lisa soit absente occasionnellement durant l'année (maladie, événements familiaux, vacances...). Nous vous demandons d'être indulgents : si cela est possible, les cours seront rattrapés. Par ailleurs, nous vous remercions de ne pas interrompre Lisa pendant les cours, ni de la solliciter excessivement par messages ou appels. Pour toute demande ou question, vous pouvez nous contacter (coordonnées 1^{ère} page).

Les bénévoles de l'association

Nous rappelons que l'association repose sur l'investissement entièrement bénévole de plusieurs membres, qui ont tous un emploi à temps plein à côté. Leur disponibilité est précieuse mais limitée, et leur présence peut varier selon les cours ou événements.

Voici les rôles de chacune :

Marion : inscriptions, paiements, communication, réseaux sociaux/site internet, relations avec les familles, commandes, décoration.

Virginie : comptabilité, administratif, technique, logistique, bricolage.

Marlène : costumes, accessoires, gestion des tissus.

Élodie & Maryline : gestion des costumes, accompagnement des enfants (principalement pendant les répétitions/gala).

Merci de votre compréhension et de votre bienveillance à l'égard de toute l'équipe qui œuvre toute l'année pour offrir aux élèves une belle expérience de danse et des souvenirs inoubliables.